

1er octobre 2020. Tribune consignée parue dans le journal Libération.

Le monde sportif associatif est-il condamné à disparaître ?

La fermeture des gymnases dans les zones d'alerte renforcée va avoir de lourdes conséquences sur le secteur amateur. Mais des solutions existent : doublement du fonds de soutien aux petites structures, chèque-sport, recours au mécénat…



29 septembre 2020 à 15:00 Dans une salle de sport à Caen, le 4 juin. Photo Sameer Al-Doumy. AFP

Tribune. Les récentes mesures prises par le gouvernement et les préfets concernant la fermeture des gymnases dans les zones d'alerte renforcée suscitent incompréhension et colère.

Les piscines resteront ouvertes, mais pas les gymnases, ni les salles de sport. Sur quels éléments statistiques se fondent-ils pour affirmer que ces lieux favorisent la transmission du virus ? Virgile Caillet, délégué général de l'union sport et cycle indique *«200 cas de Covid recensés depuis le 1er août sur près de 25 millions de passages dans la totalité des salles confinées proposant une activité sportive»*, soit un taux d'incidence de 0,8% quand il est de 7,4% dans la population.

A lire aussi Face à la menace Covid, le gouvernement ressort l'artillerie lourde

Comment comprendre que le même enfant, à Bordeaux, pourra fréquenter un



gymnase en tant qu'élève mais ne le pourra pas en tant que licencié de son club de sport ? A Paris, l'action des élus permet finalement à tous les mineurs de fréquenter les équipements indoors sans restriction particulière – mais toujours pas les adultes, pour le moment. La décentralisation des décisions au niveau des préfectures doit s'accompagner d'un dialogue avec les élus locaux mais aussi d'un cadre national sans lequel plus personne ne comprend les décisions prises, ni les motifs qui les motivent.

Méfiance à l'égard du monde du sport

Cette décision renferme une forme de défiance à l'égard du monde du sport qui n'est pas acceptable. Le gouvernement doit faire confiance aux clubs et aux bénévoles. On objectera que dans certains cas le protocole n'est pas respecté – par les structures, ou par les pratiquants. Probablement. Mais alors sanctionnons ceux qui sont en faute, au cas par cas, et faisons confiance à tous les autres qui appliquent avec sérieux les différents protocoles en vigueur. Il faut en finir, dans le sport comme ailleurs, avec le règne de la sanction collective quand la faute est le fait d'une minorité.

Ces mesures vont avoir de lourdes conséquences immédiates. Elles vont priver les adhérent·es d'une pratique sportive qui contribue à les maintenir en bonne santé – ce qui n'est pas négligeable pour affronter la covid ou la grippe saisonnière ou contribuer à réduire des facteurs de comorbidités comme l'obésité, le manque d'exercice…

Elles vont fragiliser un peu plus les associations et les clubs amateurs sortis essorés de la période du confinement et en plein séisme en cette rentrée. De nombreux emplois sont sur la sellette. Le CNOSF (Comité national olympique et sportif français) a fait état d'une baisse moyenne de 25% pour la reprise de licences dans les clubs par rapport à l'an dernier, soit 4,5 millions de licenciés en moins, une perte estimée à 800 millions d'euros. C'est un cataclysme. Et les 120 millions d'euros prévus du plan de relance pour le sport sont dérisoires – surtout quand, au total, seulement 45 millions seront dédiées au soutien des associations.

C'est la survie du tissu associatif sportif de proximité qui en jeu. Si la pratique sportive n'est pas soutenue maintenant, elle ne sera pas restaurée demain. C'est le



sport comme vecteur d'éducation, de fraternité, de lien social, de vivre-ensemble, dans les villages comme dans les quartiers qui est menacé.

Déplafonnement des taxes

Depuis trois ans le gouvernement, par sa politique, a laminé ce secteur, avec la baisse continue du budget du sport, la suppression du CNDS (centre national pour le développement du sport), la liquidation des emplois aidés ou l'absence de compensation des aides attribuées via la réserve parlementaire. Ce sont des acteurs exsangues qui vont devoir affronter une crise d'une ampleur inédite.

Alors que l'on entre dans l'examen du Projet de loi de finances, le temps est venu de changer de politique. Les propositions existent. Nous les avons mis sur la table depuis des années et répétées en juin :

doublement du fonds de soutien aux petites structures pour le porter à 100 millions d'euros, mise en place d'une chèque-sport d'un montant de 100 euros pour aider les familles victimes de la crise à ne pas renoncer à inscrire leurs enfants au sport (proposition Juanico-Lozach), facilitation du recours au mécénat sportif, etc.

Le financement de ces mesures ne passerait pas par une augmentation de la fiscalité mais serait assuré par le déplafonnement des taxes affectées au sport et la renationalisation provisoire de la Française des jeux. Au total, mise bout à bout, ces mesures pourraient rapporter 240 millions d'euros et assurer un financement soutenable et durable.

Il est temps d'agir. La France, qui doit accueillir les Jeux olympiques de Paris dans moins de quatre ans, ne peut pas laisser disparaître le sport pour toutes et tous, le sport associatif de proximité, le sport amateur.

Vous souhaitez proposer une tribune à *Libé* ? Ecrivez à idees@liberation.fr

Régis Juanico député Génération·s de la Loire , Corinne Narassiguin Secrétaire à la coordination du Parti socialiste , Pierre Rondeau économiste du sport, codirecteur de l'Observatoire du sport à la Fondation Jean-Jaurès , Richard Bouigue codirecteur de l'Observatoire du sport à la Fondation Jean-Jaurès , Anne-Marie Heugas vicepresidente EELV en charge des sports à l'ETP Est Ensemble Grand Paris , Jean-Jacques Lozach sénateur PS de la Creuse , Emmanuelle Bonnet Ouladj coprésidente de la Fédération sportive et gymnique du travail (FSGT)



1er octobre 2020. Tribune consignée parue dans le journal Libération.